



HONORAIRES D'AGENCE

TRANSACTION SUR LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL ET TERRAINS A BATIR :

De 0 € à 70 000€	5 000€ minimum 3000€ TTC
De 70 001€ à 100 000€	9% minimum 3000€ TTC
De 100 001€ à 150 000€	8% minimum 3000€ TTC
De 150 001€ à 250 000€	7% minimum 3000€ TTC
Plus de 250 001€	6% minimum 3000€ TTC

TRANSACTION IMMEUBLE DE RAPPORT

10% TTC sur prix net vendeur

GESTION IMMOBILIERE

Propriétaire : 10 % du loyer toutes charges comprises

LOCATION

Si gestion : Forfait de 300 € partagé entre le locataire entrant (visites, rédaction du contrat de location et état des lieux d'entrée et de sortie) et le propriétaire.

Location uniquement : Un mois de loyer HC partagé entre le locataire et le propriétaire

Les honoraires sont calculés sur le prix net vendeur

**COPIE DE PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE
AVANT TOUTE VISITE pour VENTE ou LOCATION**

**L'article L. 561-5 du Code monétaire et financier
oblige l'agent immobilier à identifier son client
avant d'entrer en relation d'affaires**